

Distribution limitée

WHC-94/CONF.001/6  
27 mai 1994  
Original : anglais

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION  
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

**BUREAU DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL**

**Dix-huitième session**

**Siège de l'UNESCO, Paris, Salle X (Fontenoy)**

**4-9 juillet 1994**

**Point 8 de l'ordre du jour provisoire : Assistance internationale  
fournie au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la  
formation : examen, évaluation et stratégie**

1. Introduction : Le Comité du patrimoine mondial, à sa dix-septième session, a demandé au Centre du patrimoine mondial de faire une proposition au Bureau du patrimoine mondial sur une évaluation des projets d'assistance soutenus par le Fonds du patrimoine mondial. Afin de répondre à la demande du Comité, le Centre a commencé un travail préparatoire pour l'évaluation des activités de formation au cours des cinq années (1988 à 1992) durant lesquelles le Fonds du patrimoine mondial a accordé son soutien. Les résultats préliminaires figurent dans le présent document sous des rubriques séparées selon qu'il s'agit de la formation de spécialistes et de techniciens chargés de la protection et de la gestion des sites du patrimoine naturel ou culturel.

1.1 La Convention du patrimoine mondial et les Orientations sont explicites en ce qui concerne la formation. L'Article 5 définit ainsi les obligations des Etats parties : "favoriser la création ou le développement de centres nationaux ou régionaux de formation dans le domaine de la protection, de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel et encourager la recherche scientifique dans ce domaine". Les articles 22 et 23 indiquent clairement l'utilisation de l'assistance accordée par le Fonds du patrimoine mondial pour "la formation de spécialistes de tous niveaux dans le domaine de l'identification, de la protection, de la conservation, de la mise en valeur et de la réanimation du patrimoine culturel et naturel". Les paragraphes 87 à 91 des Orientations stipulent comment cela est mis en pratique et donnent des directives spécifiques aux Etats parties et au Centre du patrimoine mondial pour le soutien des activités de formation au titre du Fonds du patrimoine mondial.

1.2 Il faut souligner que conformément à l'Article 5, la formation est d'abord et avant tout le devoir des Etats parties. Il n'y a pas d'informations disponibles à l'UNESCO permettant de faire une analyse qui montrerait dans quelle mesure les Etats parties se sont conformés à cette exigence. Toutefois, les visites de sites effectuées par de nombreux spécialistes révèlent des défauts importants dans l'investissement institutionnel et infrastructurel en faveur de la préservation et de la conservation des sites du patrimoine mondial, y compris dans l'engagement nécessaire envers la formation. La Convention du patrimoine mondial et les Orientations prévoient clairement d'utiliser le Fonds du patrimoine mondial à la formation de spécialistes pour la protection et la gestion des sites du patrimoine mondial. Reconnaisant que les Etats parties font de leur mieux avec les ressources propres dont ils disposent, il reste cependant nécessaire d'accorder une assistance internationale pour la formation dans beaucoup de pays en développement.

## 2. Examen et évaluation des activités de formation au titre du patrimoine naturel défini par la Convention (1988-1992)

### 2.1 Patrimoine naturel aux termes de la Convention

#### 2.1.1 Schéma directeur

Un bref exercice d'ensemble mené le mois dernier par le Centre du patrimoine mondial a montré qu'au cours de la période 1988 à 1992, le soutien accordé par le Fonds du patrimoine mondial s'est élevé à 1.067.890 \$US pour les cours de formation (formation en groupe). De plus, 37 bourses d'études post-universitaires ont été accordées à des étudiants pour un montant de 205.969 \$US. L'investissement total de 1988 à 1992 a été de 1.273.859 \$US, avec une moyenne de 254.771,8 \$US par an.

Ces chiffres ne donnent qu'une indication limitée sur l'efficacité de l'exercice de suivi et l'impact qu'il a pu avoir sur la protection et la gestion des sites du patrimoine mondial. On ne peut répondre à cette question capitale avec les chiffres et données disponibles. Certaines données sont fondées sur une auto-évaluation des participants aux cours (par exemple, l'Université de la Paix, au Costa Rica, ou l'Ecole nationale du génie rural et des eaux et forêts (ENGREF), en France). La majeure partie du soutien accordé par le Fonds du patrimoine mondial a été accordé à des centres de formation et de la formation sur le terrain a été dispensée en principe sur les sites du patrimoine mondial. Il a été demandé aux centres et écoles de formation de fournir des informations complémentaires sur l'impact de leur formation vis-à-vis de la protection et de la gestion des sites du patrimoine mondial. Il est recommandé de renforcer la partie "évaluation" de la formation.

### 2.1.2 Concepts de formation et types de formation

Les concepts de formation, notamment la formation de gestionnaires de zones protégées, ont beaucoup évolué depuis 20 ans. Les objectifs, les principes et pratiques de la gestion des zones protégées, ainsi que la définition des parcs nationaux et autres réserves similaires, ont considérablement changé. Cela a eu un impact sur la formation des spécialistes en ce domaine. La gestion des interactions population-parc est passée d'une démarche conflictuelle à une approche plus conciliante. La gestion des zones protégées s'intègre peu à peu au développement des zones rurales et marginales adjacentes aux parcs et aux réserves. Les gestionnaires ont souligné la nécessité de concevoir des cours de formation axés sur une approche conceptuelle et méthodologique de la gestion, sur l'état de la diversité biologique des zones protégées, le suivi de leur état de conservation ainsi que sur l'introduction de nouvelles techniques telles que le Système d'information géographique (SIG).

Deux formes d'activités de formation ont été soutenues par des bourses : la **formation en groupe** et la **formation individuelle**.

*Formation en groupe* : Quatre-vingt-dix cours de formation en groupe portant sur le patrimoine naturel ont eu lieu entre 1981 et 1991 et ont été financés pour un montant total de 1.220.709 \$US par le Fonds du patrimoine mondial. Ces cours comprenaient aussi bien de la formation *in situ* dans les sites du patrimoine mondial (Parc national du Simen en Ethiopie, Parc national La Amistad au Costa Rica, etc.) que des ateliers régionaux et sub-régionaux sur la préservation et la gestion des ressources naturelles (atelier sur la protection du patrimoine naturel dans les Etats arabes à Qatar, atelier sub-régional sur le patrimoine naturel pour l'Afrique anglophone en Tanzanie, etc.). Un cours de formation sur le contrôle et la gestion des incendies de forêt a été organisé au Costa Rica. L'organisation de ces cours de formation a permis d'établir une coopération avec certains instituts de formation comme le CATIE (Centro Agronómico Tropical de Investigación y Enseñanza / Costa Rica), l'ENGREF / France, la Colorado State University (Fort Collins / Etats-Unis d'Amérique) ou la Smithsonian Institution (Etats-Unis d'Amérique).

Thématiquement, on peut distinguer trois catégories de cours :

- (1) des cours sur les zones de nature sauvage et la gestion de la nature et de la faune ;
- (2) des cours axés sur la biologie, l'écologie et la conservation ;
- (3) des cours sur la gestion des zones protégées.

Les cours sur la gestion des zones protégées comprennent une grande majorité des cours de brève durée dispensés durant les cinq dernières années.

*Formation individuelle* : Quatre-vingt-quatorze bourses de formation individuelle, d'un montant total de 804.305 \$US, ont été accordées au titre du Fonds du patrimoine mondial entre 1981 et 1991. Au début, ces fonds étaient utilisés pour la gestion de la faune sauvage ou des parcs, pour des bourses de voyage, pour l'éducation environnementale ou autre. A la fin des années 80 et au début des années 90, l'aide financière a été de plus en plus attribuée à des étudiants dans des institutions de formation spécialisée.

Les écoles suivantes sont les principales partenaires en matière de formation au patrimoine naturel aux termes de la Convention. Elles proposent des cours de formation à long terme de 12 à 24 mois pour des étudiants sélectionnés :

- Ecole pour la formation de spécialistes de la faune sauvage, Garoua (Cameroun) ;
- Ecole professionnelle de gestion de la faune sauvage africaine, Mweka (Tanzanie).

Les cours de ces écoles sont principalement centrés sur la catégorie (1), la gestion de la nature et de la faune, ainsi que sur la gestion des zones protégées.

#### Tableaux concernant la formation :

##### Formation aux termes de la Convention (patrimoine naturel) Montant des dépenses annuelles en \$US

	Formation individuelle	Formation en groupe	Total \$
1988	39.765	183.600	223.365
1989	36.000	171.800	207,800
1990	47.700	248.000	295.700
1991	51.570	216.995	268.565
1992	30.934	247.495	278.429
			1.273.859 \$US

Formation aux termes de la Convention (patrimoine naturel)  
 Nombre de cours de formation et de bourses par an

	Formation individuelle	Formation en groupe
1988	11	10
1989	6	11
1990	6	15
1991	7	12
1992	7	13

3. Examen et estimation des activités de formation aux termes de la Convention (patrimoine culturel) de 1988 à 1992

3.1.1 Les activités de formation financées par la Convention du patrimoine mondial au cours de cette période se sont élevées à 1.043.814 \$US et ont inclus :

- i) des cours de formation périodiques organisés par l'ICCRROM, l'ICOMOS et l'Institut brésilien pour le patrimoine culturel (IBPC) à Bahia, Brésil ;
- ii) des cours de formation *in situ* organisés par l'un des partenaires sus-mentionnés et/ou des autorités locales ;
- iii) des bourses individuelles.

3.1.2 Ces activités ont été financées dans le cadre suivant :

- i) une ligne budgétaire générale pour la formation, autorisée par le Comité du patrimoine mondial pour un montant d'environ 250.000 \$US par an et qui a pu parfois inclure :
- ii) des attributions de fonds approuvées par le Comité du patrimoine mondial pour des activités de formation spécifiques (l'Annexe I présente les décisions adoptées par le Comité depuis sa onzième session en 1987).

3.1.3 Durant la période considérée (1988-1992), deux centres de formation ont bénéficié d'allocations du Fonds du patrimoine mondial. Ils ont reçu des contributions pour leurs cours de formation pour les montants approximatifs suivants :

ICCRROM	441.900 \$US
IBPC (Bahia)	136.750 \$US
Total	<u>578.650 \$US</u>

Ces montants représentent respectivement 35,2 % et 14,7 % du total des dépenses de formation. Les Annexes II et III présentent le détail, par année, des activités de formation des institutions susmentionnées.

3.1.4 Durant la période considérée (1988-1992), 56 bourses individuelles ont été attribuées. Sur ce nombre, 42 ont été accordées, à la demande des Etats parties à la Convention, pour les cours de formation en groupe suivants :

Années	<u>Trondheim</u> <u>Bois</u> (ICOMOS-Norvège)	<u>IBPC</u> (Bahia)	<u>ICCROM</u>	<u>Construction</u> <u>en terre</u>
1988	7	8	-	-
1989	-	-	4	3
1990	4	4	-	1
1991	-	-	-	-
1992	3	6	-	2
<b>Total : 42</b>	<b>14</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>6</b>

Le coût total des bourses individuelles s'est élevé à 276.539 \$US sur les dépenses totales de formation pour la période 1988 à 1993.

L'Annexe IV fournit des informations détaillées sur les bourses individuelles ; l'Annexe V présente le nombre de bourses attribuées par région.

3.1.5 De 1988 à 1992, 10 cours ont été organisés *in situ*, à la demande des Etats parties à la Convention (voir Annexe VI). La somme déboursée s'élevait à 194.625 \$US sur les dépenses totales de formation d'experts culturels pour la période 1988 à 1992. Il faut noter qu'aucun cours *in situ* n'a été organisé en Afrique.

3.1.6 En conclusion, il est clair qu'au cours de la période considérée :

- i) il n'y a pas eu d'innovations dans le genre ou les modalités de formation proposée ;
- ii) la plupart des dépenses ont été affectées à des cours de formation en groupe organisés par l'IBPC, l'ICCROM et l'ICOMOS/Norvège ;
- iii) c'est l'Amérique latine qui a fourni le plus grand

nombre de stagiaires (voir Annexe V);

- iv) 70,8 % des fonds ont été engagés pour la formation en groupe ;
- v) tous les besoins régionaux sont loin d'être satisfaits ;

### 3.2 Contenu des cours

3.2.1 Le Cours international sur les techniques de conservation du bois est organisé sous les auspices de l'UNESCO par l'ICCROM, l'ICOM, la Direction des monuments historiques de Norvège et l'Institut norvégien de technologie. Le cours comprend à la fois des conférences et du travail en laboratoire et sur le terrain. Son objectif est d'ouvrir les perspectives des participants et de leur permettre de mettre leurs techniques à jour. C'est aussi un cours interdisciplinaire qui encourage une participation active ; en effet, chaque participant doit présenter une étude de cas réalisée à partir de sa propre expérience de travail. Chaque cours fait l'objet d'une évaluation par les participants et les résultats sont utilisés pour mettre le programme à jour et améliorer les techniques d'enseignement.

3.2.2 Le cours interrégional sur la conservation des monuments et la réhabilitation des villes historiques a été créé par le Projet régional PNUD/UNESCO pour le patrimoine culturel et urbain et l'environnement. C'est un cours post-universitaire pluridisciplinaire qui couvre trois domaines de formation : la restauration architecturale, les techniques de restauration et l'urbanisme. Son objectif est de fournir une formation d'ensemble à des professionnels de la conservation (architectes, ingénieurs et urbanistes) concernés par l'amélioration des conditions de vie de ceux qui visitent, travaillent et/ou vivent dans des centres historiques. Chaque cours est habituellement suivi par vingt à vingt-cinq étudiants brésiliens et dix étudiants d'autres pays de la région ou de pays lusophones possédant des centres historiques sur leur territoire. Les étudiants travaillent sur des projets qu'ils ont choisis et qui sont adaptés aux villes de leur pays ; ils peuvent ainsi rentrer chez eux avec des plans d'action tout prêts.

3.2.3 Le cours international sur la préservation et la conservation de la pierre a lieu à Venise. Il est organisé par l'UNESCO, l'ICCROM et la Direction des musées de Venise et dure trois semaines. Il couvre

divers domaines de recherche étroitement liés à la conservation de la pierre. On y étudie différents processus de détérioration de la pierre et, en dépit de ses aspects théoriques, les participants ont la possibilité de faire des travaux pratiques et d'étudier les techniques de nettoyage, remplissage, collage, etc.. Le cours permet également aux participants de mettre à jour leurs connaissances techniques et de comprendre l'importance de la coopération interdisciplinaire entre les restaurateurs et les scientifiques, le travail sur le terrain et en laboratoire. Il est possible de comparer différentes approches du travail de conservation pratiqué par divers spécialistes et l'on insiste sur l'importance de l'approche cas par cas.

- 3.2.4 Bien qu'il n'y ait eu aucune évaluation globale des activités de formation financées par le Fonds du patrimoine mondial, les principaux cours subventionnés par le Fonds disposent d'un système d'évaluation interne qui permet aux organisateurs de connaître les réactions des stagiaires à la fin de chaque cours et d'adapter le programme en conséquence. Toutefois, un exercice d'évaluation globale du cours sur la conservation et la restauration des sites historiques est prévu au Brésil en 1994.

### 3.3 Nouveaux besoins

- 3.3.1 Les cours doivent être plus diversifiés pour répondre aux besoins sub-régionaux, par exemple dans les nouveaux Etats dotés d'économies de transition. La tenue d'une réunion à Tunis en novembre 1994 est également prévue par l'ICCROM ; elle réunira des décideurs en matière de patrimoine et des gestionnaires de sites du patrimoine mondial dans la sous-région d'Afrique du Nord (qui sera peut-être étendue à toute la région des pays arabes). Un autre événement important est la réunion de l'ICCROM à Helsinki (2-8 juin 1995), à l'intention des pays nordiques et baltes et des nouveaux Etats issus de l'ex-Union soviétique ; elle traitera de problèmes de déontologie et de la philosophie de la conservation.
- 3.3.2 Le Centre du patrimoine mondial doit maintenant définir de nouveaux objectifs pour ses activités de formation. Il faut renouveler les programmes et les renforcer afin de répondre aux besoins du personnel spécialisé à tous les niveaux dans le domaine de l'identification, la protection, la conservation, la présentation et la réhabilitation du patrimoine culturel. Bien qu'il soit évident que le Centre de Bahia ou l'ICCROM aient beaucoup fait pour la

conservation en s'intéressant particulièrement à la pierre, au bois et à la réhabilitation des villes historiques, il semble important de s'intéresser à la conservation d'autres matériaux, par exemple l'adobe.

- 3.3.3 Il faut signaler qu'il n'existe pas de programme d'ensemble traitant des questions spécifiques de la conservation et de la gestion des sites du patrimoine mondial. Ces dernières années, le Comité a insisté sur les responsabilités des gestionnaires de sites qui, en plus de leurs problèmes de conservation, sont de plus en plus confrontés à d'autres questions liées à la gestion du site, telles que la présentation ou l'afflux de visiteurs. Le Comité a également souligné l'existence de nouveaux besoins de formation en matière de suivi. A cette fin, il est proposé de mettre au point un ensemble de cours de formation en collaboration avec l'ICCROM.

#### 3.4 Action proposée par le Bureau du patrimoine mondial

Un programme pour une évaluation approfondie des activités de formation au patrimoine mondial effectuée par le Centre comprendra les étapes suivantes :

- examen approfondi des activités de formation effectué au Siège par le Centre du patrimoine mondial ;
- analyse détaillée des données réunies par le Centre du patrimoine mondial ;
- examen des cours dispensés par une sélection d'institutions (Mweka, Garoua, CATIE) pour s'assurer de questions telles que le rapport entre le programme et le patrimoine mondial ou les objectifs de la gestion ;
- évaluation des avantages à moyen et long terme pour les participants ;
- soumission des résultats de l'évaluation et des recommandations au Comité du patrimoine mondial avec des propositions pour la formation future et la préparation et la mise en oeuvre d'un programme centré sur les sites.

Afin d'avancer avec un programme de formation dynamique concernant à la fois le patrimoine culturel et naturel, deux ateliers sont proposés. Contrairement à l'atelier sur le suivi, les exigences en matière de formation sont très différentes selon qu'il s'agit d'aspects culturels ou naturels de la Convention.

Du côté culturel, il y a des exigences spécifiques pour la préservation des objets et des bâtiments. Cela exige donc des spécialistes de la conservation du bois, de la pierre et du mortier. La formation est hautement spécialisée et sera menée en coopération avec l'ICCROM et l'ICOMOS. Un séminaire qui réunira les personnes clefs sera organisé en 1994-1995 pour un montant estimé entre 25.000 et 30.000 \$US.

Du côté naturel, les écoles de formation qui existent en Afrique de l'Est et de l'Ouest jouent un rôle très important. Par ailleurs, les cours spécialisés sur l'écologie et la gestion des zones protégées qui sont dispensés au Costa Rica, en Inde et aux Etats-Unis jouent un rôle spécifique sur le plan régional. Un examen approfondi des programmes de ces institutions va être mené en coopération avec les structures de formation d'un des Etats parties à la Convention. Cet examen est prévu pour le début de 1995.

Il est demandé au Bureau d'approuver un maximum de 30.000 \$US pour chacun de ces ateliers. Les fonds sont requis essentiellement pour les voyages, la pension et l'hébergement des participants venant des pays en développement.

ANNEXE I

ALLOCATIONS BUDGETAIRES APPROUVEES PAR LE COMITE  
DU PATRIMOINE MONDIAL POUR DES ACTIVITES DE FORMATION SPECIFIQUES

325.000 \$US

16e session (1992)

- Conservation architecturale et Principes scientifiques de conservation (ICCROM)	30.000
- Cours international sur la technologie de la conservation de la pierre	44.000
Sous-total	<u>74.000</u>

15e session (1991)

- Cours international sur la conservation et la restauration des monuments et sites historiques (Université de Bahia, Brésil) IBPC	60.000
---	--------

14e session (1990)

- Cours international sur la technologie de la conservation de la pierre (ICCROM/UNESCO)	40.000
- Cours régional de formation sur la conservation des peintures murales (ICCROM)	40.000
Sous-total	<u>80.000</u>

13e session (1989)

12e session (1988)

- Formation pour le Triangle culturel (Sri Lanka)	33.500
- Cours de l'ICCROM sur la conservation de la pierre	37.500
Sous-total	<u>71.000</u>

11e session (1987)

- Formation à la conservation  
et à la restauration des sites  
historiques (Bahia, Brésil)

40.000

**Total**

---

325.000 \$US

ANNEXE II

## FONDS VERSES A L'ICCROM

DE 1988 A 1992

441.900 \$US

		\$
1988	Cours de formation sur la pierre	22.000
	Bourses pour la conserv. architecturale	20.000
	Contrib. au cours régional de l'ICCROM	20.000
	Bourses	20.000
	Contrib. au cours sur la cons. architect.	20.000
		<hr/>
	Sous-total 1988	102.000
1989	Contrib. financière pour des bourses	20.000
	Contrib. financière pour des bourses	20.000
	Contrib. financière pour des bourses	20.000
	Mosaïques	19.000
	Admin. par le Bureau de l'UNESCO (Venise)	37.000
		<hr/>
	Sous-total 1989	116.000
1990	Contrib. fin. pour des bourses	14.000
	(Montant reversé au WHF)	(7.000)
		7.000
	Bourses	22.000
	(Montant reversé au WHF)	(6.000)
		16.000
	Contrib. fin. pour des bourses	20.000
	Contrib. fin. pour des bourses	17.600
	Contrib. fin. C. Nemlioglu	1.000
	Organisation cours sur la cons. du bois	24.800
		<hr/>
	Sous-total 1990	86.400
1991	Contrib. fin. bourses cours archi.	20.000
	Montant transféré à 92 bourses	(7.500)
		12.500
	Cours sur les peintures murales (Lucknow)	40.000
	Cons. de la pierre (adm. par UNESCO-Venise)	36.000
		<hr/>
	Sous-total 1991	88.500
1992	Cours de cons. architecturale	20.000
	Contrib. fin. principes scient. de conserv.	5.500
	Reste des bourses de 1991	7.500
	Contrib. fin. peintures murales	16.000
		<hr/>
	Sous-total 1992	49.000
		<hr/>
	<b>TOTAL :</b>	<b>441.900 \$US</b>

ANNEXE III

FONDS VERSES A L'IBPC  
DE 1988 A 1992

IBPC : Cours régionaux sur la réhabilitation  
des centres historiques en milieu urbain

			\$
1988	Bourses internationales (8)		40.000
	Professeurs internationaux		14.000
		Sous-total	<hr/> 54.500
1990	Bourses internationales (8)		62.000
	Professeurs internationaux		19.500
		Sous-total	<hr/> 81.500
	<b>TOTAL</b>		<b>136.750 \$US</b>

## 56 BOURSES INDIVIDUELLES

DE 1988 A 1992

MONTANT TOTAL : 270.539 \$US

\$

1988	BOLIVIE	1	Bahia	4.444
1988	COLOMBIE	1	Bahia	4.444
1988	COSTA RICA	1	Bahia	4.445
1988	CUBA	1	Bahia	4.445
1988	EGYPTE	1	cons. du bois (Trondheim)	2.857
1988	EQUATEUR	1	conservation générale	7.000
1988	EQUATEUR	2	Bahia	8.888
1988	HAITI	1	cons. du bois (Trondheim)	2.857
1988	NICARAGUA	1	Bahia	4.445
1988	PHILIPPINES	1	cons. du bois (Trondheim)	2.857
1988	PORTUGAL	1	Bahia	4.445
1988	SRI LANKA	1	cons. du bois (Trondheim)	2.857
1988	THAILANDE	1	cons. du bois (Trondheim)	2.857
1988	TUNISIE	1	cons. du bois (Trondheim)	2.857
1988	TURQUIE	1	cons. du bois (Trondheim)	2.857
1988	YEMEN	3	bourses (experts Shibam)	19.550
<b>SOUS-TOTAL</b>				
		19		466.674
1989	ALBANIE	1	cours de form. architecture	15.000
1989	BULGARIE	1	conserv. architecturale	5.000
1989	COLOMBIE	1	conservation constr. en terre	1.634
1989	EGYPTE	1	Louvain	5.273
1989	EQUATEUR	1	conservation constr. en terre	2.803
1989	PEROU	1	conservation constr. en terre	2.909
1989	PEROU	1	conservation architecturale	5.000
1989	SRI LANKA	1	conservation des peint. murales	9.171
1989	TANZANIE	1	conservation des peint. murales	8.531
1989	TURQUIE	1	conservation architecturale	5.000
1989	TURQUIE	1	conservation des peint. murales	1.000
1989	YUGOSL.	1	conservation architecturale	5.000
<b>SOUS-TOTAL</b>				
		12		76.321

				\$
1990	ARGENTINE	1	Bahia	7.763
1990	BOLIVIE	1	Bahia	7.763
1990	CHILI	1	cons. construc. en terre	4.000
1990	COLOMBIE	1	Bahia	7.763
1990	CUBA	1	Bahia	7.763
1990	EQUATEUR	1	Bahia	7.763
1990	INTERNATIONAL	4	cons. du bois, Trondheim (Chine, Philippines, Sri Lanka et Argentine)	17.697
1990	NICARAGUA	1	Bahia	7.762
1990	PEROU	1	Bahia	7.763
1990	PORTUGAL	1	Bahia	7.763
<b>SOUS-TOTAL</b>		13		83.801
1991		---		---
1992	MALI	2	cours de form. CRATerre	6.000
1992	MOZAMBIQUE		Partic. Congrès Villes (SPA)	2.500
1992	REGIONAL		Cours de form. Amlatca, Bahia (6 bourses)	51.250
1992	INTERNATIONAL	3	cons. du bois (Trondheim) (Chili, Soudan, Zambie)	10.000
<b>SOUS-TOTAL</b>		12		69.750

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES STAGIAIRES PAR ANNEE

	AFRIQUE	ETATS ARABES	ASIE	EUROPE	AMERIQUE LAT. & CARAIBES	TOTAL
1988	-	4	3	2	10	19
1989	1	1	1	5	4	12
1990	-	-	3	-	10	13
1991	-	-	-	-	-	-
1992	6	-	-	-	6	12
TOTAL	7	5	7	7	30	56

ANNEXE VI

10 COURS *IN SITU* DE 1988 A 1992

COUT TOTAL : 194.625 \$US

			\$
1988	Chine	Cours de gestion, Mont Taishan	17.000
1988	Haïti	Cours de formation du personnel sur les parcs historiques	24.800
1988	Mexique	Cours pour les gestionnaires de sites	42.000
1988	Oman	Cours de formation villes anciennes	5.500
1989	Sri Lanka	Cours sur le Triangle culturel	33.500
1990	Algérie	Cours para-sismique	7.500
1990	Chine	Cours peint. murales, Mont Taishan	20.000
1992	Argentine	Atelier de formation	15.000
1992	Cambodge	Cours de formation pour Angkor	10.000
1992	Pérou	Atelier du Machu Picchu	19.325
		<b>TOTAL</b>	<b>194.625</b>